

Le médico-social conjure Brigitte Bourguignon de paver la voie à un retour à la normale

Publié le 02/03/21 - 18h21

Alors que les structures médico-sociales figurent parmi les lieux les mieux vaccinés contre le Covid-19, sept fédérations appellent à lâcher du lest. Visites, sorties, repas... Zoom sur les axes à inscrire dans un "pacte de responsabilité partagée".

Et si l'on lâchait un peu de mou ? La demande faite par les fédérations du médico-social à Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, sonne comme une ultime alerte. Alors que le secteur insiste depuis des mois sur l'impact délétère des restrictions sanitaires sur la santé psychologique des résidents (lire notre [article](#)), AD-PA, Cnadepah, Fehap, FHF, Fnadepa, Fnaqpa et Uniopss ont présenté ce 2 mars une série de propositions visant à "*adapter les mesures de restriction*" au profit de la qualité de vie des personnes âgées et handicapées.

Leur argument est clair : avec plus de 80% de résidents d'Ehpad et d'unités de soins de longue durée (USLD) bénéficiaires d'une première injection de vaccin contre le Covid-19, et 50% ayant reçu la deuxième dose, la population accueillie, certes fragile, dispose désormais d'un "*niveau de protection très élevé vis-à-vis des formes graves*" de la maladie. Partant du constant que "*les Ehpad et USLD sont les premiers lieux collectifs en France où la grande majorité des personnes se trouve être vaccinée*", les fédérations demandent donc aujourd'hui, et face aux "*attentes fortes et légitimes*" des usagers et des professionnels, de paver la voie à "*un retour à la normale*". Une réflexion qui doit également être menée pour les résidences services, résidences autonomie et établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

"Il est devenu urgent de clarifier les possibilités d'adaptation des restrictions mises en place depuis près d'un an", clament-ils. Ce, en définissant "les conditions dans lesquelles les personnes hébergées et nouvellement accueillies doivent pouvoir tirer bénéfice de la campagne de vaccination" dans un "pacte de responsabilité partagée" coconstruit avec les conseils de la vie sociale et dans le cadre d'un "processus démocratique".

Rencontrer, déjeuner, toucher, sortir !

Cet assouplissement des mesures de protection est souhaité par les fédérations "*dès lors que l'ensemble des résidents qui le souhaitent ont pu recevoir les deux doses de vaccins*". En quoi consisterait-il ? Les fédérations listent cinq pistes à appliquer "*sans condition de fréquence ou de durée*" : les visites des familles en chambre et dans les espaces collectifs spécifiques ; les prises de repas de résidents avec leur famille dans une salle de restauration dédiée ; le toucher par les familles de leur proche résident "*moyennant le strict respect des consignes de lavage des mains et de port du masque*" ; les sorties en famille des résidents ainsi que l'organisation de repas plus conviviaux en salle de restauration entre résidents de différentes unités.

Bien entendu, la vigilance demeure. Comme en population générale, ces rapprochements sociaux devront se traduire par "*stricte application des gestes barrières*" et répondre à une logique de cas par cas selon la situation propre à chaque établissement et en fonction de la situation sanitaire nationale et locale, et des "*éventuelles mesures nationales prises face à une évolution défavorable de l'épidémie*". Autre indispensable : que chaque établissement "*conserve la capacité de revenir en arrière si besoin, notamment en cas de diffusion d'un variant*". Quant à la possibilité de cas particuliers d'Ehpad ayant un foyer de contamination, les fédérations plaident pour

"le maintien d'un plus haut niveau de vigilance" et d'une réinstauration des mesures de protection, tout en permettant aux personnes atteintes de bénéficier de visites "en respectant un protocole strict".

Renforcer encore la stratégie vaccinale

Dans la droite ligne de Brigitte Bourguignon, qui signalait sur *RTL* un taux de couverture vaccinale de 42% parmi les soignants (lire notre [article](#)), les signataires du communiqué ont rappelé "*l'importance d'une vaccination la plus complète possible des professionnels, de nombreux indices démontrant une forte réduction de la contagiosité des personnes vaccinées*". En parallèle, ils demandent aux pouvoirs publics d'organiser le fléchage de vaccins à ARN messenger vers les officines ou le secteur hospitalier. Objectif : "*que les Ehpad disposent d'un accès au vaccin au fil de l'eau pour pouvoir organiser cette vaccination rapidement auprès des résidents qui n'auraient pas pu en bénéficier jusqu'à présent*".

Agathe Moret